

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
SEINE-SAINT-DENIS
93320

COMMUNE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la Séance du lundi 15 novembre 2021

°_°_°_°

L'an deux mille vingt et un, le **15 novembre à 20 heures 00**, le Conseil Municipal de la Commune des Pavillons-sous-Bois légalement convoqué le 8 novembre 2021 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Mme Katia COPPI, Maire**, lequel a désigné **M. Mamadou Macinanké DIALLO**, Secrétaire de Séance.

Présents :

MME KATIA COPPI, M. YVON ANATCHKOV, MME CHRISTINE GAUTHIER, M. MARC SUJOL, MME ANNICK GARTNER, M. PATRICK SARDA, MME FRANÇOISE RAYNAUD, M. SERGE CARBONNELLE, MME GENEVIEVE SIMONET, MME SABRINA ASSAYAG, MME ANNE-MARIE LEPAGE, M. JACKIE SIMONIN, MME THERESE HOUET, MME MARTINE BERJOT, MME BRIGITTE SLONSKI, MME CHANTAL TROTTET, M. PHILIPPE DALLIER, M. JACQUES MENZILDJIAN, M. NICOLAS MARTIN, MME PATRICIA CHABAUD, M. XAVIER CONABADY, MME MELANIE PRUNOT, MME CATHERINE LOOTVOET, MME ANISSA MEZZI, M. CEDRIC GINJA, M. YOHAN NONOTTE, M. MAMADOU MACINANKE DIALLO, M. BERNARD DENY, MME SANDRINE CALISIR, MME JENNY LEBARD

Conformément à l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales, la majorité des **35** Membres en exercice du Conseil municipal étant présente ce dernier peut valablement délibérer.

Absents excusés avec Mandats :

Mme Patricia CORN donne pouvoir à Mme Chantal TROTTET, M. Jean-Marc AYDIN donne pouvoir à M. Yvon ANATCHKOV, M. Jean-François CHLEQ donne pouvoir à M. Bernard DENY, M. Kamel GHANES donne pouvoir à Mme Christine GAUTHIER, Mme Astrid GUILLOIS donne pouvoir à Mme Annick GARTNER

Absents excusés :

Absents :

Administration :

M. BOMBIERO, Directeur de Cabinet
Mme ATTALI, Directrice Générale des Services
Mme VILLETARD, Directrice Générale Adjointe des Services
M. POLLET, Directeur des Finances
Mme MIRABELLA, Secrétaire

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour et soumet à l'approbation du Conseil municipal, le procès-verbal de la séance du 27 septembre 2021.

Procès-verbal du Conseil Municipal du 27 septembre 2021 :

35 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Contre (M. DENY, CHLEQ, Mme CALISIR) – 1 Absention (Mme LEBARD)

2021.00115 - Budget « Ville » 2021 - Budget supplémentaire 2021

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

35 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général : 198 730,00 €

35 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés 250 000,00 €

35 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)

Chapitre 014 – Atténuations de produits : 24 719,00 €

35 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 112 145,00 €

35 votants – Vote à l'Unanimité

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 319 583,51 €

35 votants – Vote à l'Unanimité

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 3 602,00 €

35 votants – Vote à l'Unanimité

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 3 538 552,00 €

35 votants – Vote à l'Unanimité

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement : 2 921 125,51 €

Chapitre 013 – Atténuations de charges : -66 300,00 €

35 votants – Vote à l'Unanimité

Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses : 45 200,00 €

35 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)

Chapitre 73 – Impôts et taxes :	383 792,00 €
35 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations :	109 782,00 €
35 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante :	29 200,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)	
Chapitre 76 – Produits financiers	1295,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)	
Chapitre 77 – Produits exceptionnels :	985 402,00 €
35 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections :	37 835,00 €
35 votants – Vote à l’Unanimité	
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES</u>	
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :	35 225,00 €
35 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :	814 916,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)	
Chapitre 23 – Immobilisations en cours :	130 326,00 €
35 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	67 500,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
32 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)	
Chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections :	37 835,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)	
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :	1 124 999,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)	
<i>Restes à réaliser</i>	6 256 194,85 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves :	2 937 328,03 €
35 votants – Vote à l'Unanimité	
Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues :	556 522,00 €
35 votants – Vote à l'Unanimité	
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés :	-3 180 374,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)	
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	67 500,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)	
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement :	3 538 552,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)	
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections :	3 602,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)	
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :	1 124 999,00 €
35 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 4 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR, Mme LEBARD)	
Chapitre 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :	344 649,64 €
<i>Restes à réaliser</i>	<i>3 074 217,18 €</i>

APPROUVE le Budget supplémentaire 2021 à 12 914 327,36 € tant en recettes qu'en dépenses.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Madame la Comptable publique et affichée en mairie.

2021.00116 - Budget « Ville » 2021 - Admission en non-valeur

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l’Unanimité

ADMET en non-valeur les titres de recettes dont les montants s’élèvent à :

Exercice concerné	Somme
2006	15,19
2007	63,48
2008	297,34
2009	226,25
2010	787,02
2011	1376,98
2012	2363,81
2013	5918,52
2014	12039,16
2015	14073,16
2016	3069,31
2017	1401,24
2018	315,19
2019	196,31
Total général	42 142,96 €

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune au compte 6541 – chapitre 65.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Madame la Comptable publique et affichée en mairie.

2021.00117 - Budget « Ville » 2021 - Créances éteintes

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l’Unanimité

DÉCIDE de constater les créances éteintes pour un montant de 34 512,40 €.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune au compte 6542 – chapitre 65.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Madame la Comptable publique et affichée en mairie.

2021.00118 - Budget « Ville » 2021 - Constitution et reprise de provisions pour dépréciation des comptes de tiers

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l’Unanimité

DÉCIDE la constitution d’une provision pour dépréciation de comptes de tiers sur le budget 2021 pour un montant de 2 151,93 € (liste ci-après) :

Nom de l'entreprise	Montant de la provision
LES MAISONS D’AUJOURD’HUI	1 139,60 €
GARGAN GARE	447,55 €
SEVEN STAR	221,04 €
ELIF	65,33 €
MOHA’S FOOD	173,64 €
OCEAN DRIVE PAVILLONS	104,77 €
TOTAL	2 151,93 €

DÉCIDE la reprise des provisions pour dépréciation de comptes pour un montant de 18 336,20 € (liste ci-après) :

Nom de l'entreprise	Montant de la provision
A BAT	400,27 €
BEAUTIFUL CUT	131,25 €
CALL PIZZA	4 924,26 €
CMAY	428,18 €
COIFFURE HAIR V	331,38 €
COIMBRA DO CHOAL	267,08 €
FLOR DO CARIBE	548,56 €
JEM BATIMENT	5 827,56 €
LC MOTO 2	4 433,69 €
LE PEARL	516,27 €
LEA	527,70 €
TOTAL	18 336,20 €

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Madame la Comptable publique et affichée en mairie.

2021.00119 - Budget « Ville » - Reprise de provision pour litige et contentieux (Société PRS)

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l’Unanimité

DÉCIDE la reprise d’une provision pour litige et contentieux pour un montant de 8 100,00 €.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Madame la Comptable publique et affichée en mairie.

2021.00120 - Budget « Ville » 2021 - Attribution d'une subvention complémentaire au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) - Année 2021

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l'Unanimité

DÉCIDE d'allouer, pour l'année 2021, une subvention complémentaire de 20 000,00 € (vingt mille euros) au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).

DIT que cette subvention est un complément à la subvention de 700 000,00 € attribuée par la délibération n°2021.00041 du 12 avril 2021.

DIT que cette dépense est inscrite sur le budget de la ville.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Madame la Comptable publique et affichée en mairie.

2021.00121 - Convention entre l'association Club Yvonne de Gaulle et la ville pour la mise à disposition d'un mini bus à titre gracieux

Lecture de la délibération par Mme le Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l'Unanimité

APPROUVE les termes de la convention entre l'Association Club Yvonne de Gaulle et la ville pour la mise à disposition à titre gracieux, d'un minibus, dans le cadre exclusivement des sorties que l'association organise pour ses adhérents.

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention avec l'association Club Yvonne de Gaulle ainsi que tous les actes y afférents.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis et affichée en mairie.

2021.00122 - Convention avec la Région Ile-de-France dans le cadre du soutien à l'équipement des forces de sécurité

Lecture de la délibération par Mme le Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l'Unanimité

AUTORISE Madame Le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

DIT que les recettes en résultant seront inscrites sur le budget de la Ville.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Madame la Comptable publique et affichée en mairie.

2021.00123 - Convention entre l'association Douce Gym et la ville pour la mise à disposition du studio de danse à titre gracieux

Lecture de la délibération par M. NONOTTE
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l’Unanimité

APPROUVE les termes de la convention entre l’association Douce Gym et la ville des Pavillons-sous-Bois pour la mise à disposition du studio de danse à titre gracieux.

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention avec l’association Douce gym ainsi que tous les actes y afférents.

2021.00124 - Modification du règlement de fonctionnement commun pour les établissements d'accueil du jeune enfant

Lecture de la délibération par Mme GARTNER
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l’Unanimité

APPROUVER le nouveau règlement de fonctionnement des établissements d’accueil du jeune enfant.

AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer ledit règlement de fonctionnement.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis et affichée en mairie.

2021.00125 - Concession d'aménagement pour la mise en oeuvre opérationnelle du projet de rénovation urbaine de la ville des Pavillons-sous-Bois - Approbation de l'avenant n°2 au protocole tripartite au traité de concession afin de préciser les modalités de prise en charge financière induites par d'éventuelles procédures contentieuses lors de cession de terrain par l'aménageur

Lecture de la délibération par M. SARDA
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l’Unanimité

APPROUVE l’avenant n°2 du protocole tripartite entre la ville des Pavillons-sous-Bois, la société Séquano Aménagement et l’Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est relatif au projet de rénovation urbaine de la ville des Pavillons-sous-Bois.

AUTORISE Madame le Maire à signer ledit protocole tripartite et tous les documents y afférents.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis et affichée en mairie.

2021.00126 - Présentation du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la région Parisienne (SIFUREP) au titre de l'année 2020

Lecture de la délibération par Mme TROTTE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
35 votants – Vote à l'Unanimité

PREND ACTE du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) pour l'année 2020.

Ce rapport annuel est tenu à la disposition du public au service Population aux jours et heures d'ouverture de ce service.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis et affichée en mairie.

COMMUNICATION

- Concession d'aménagement pour la mise en oeuvre operationnelle du projet de rénovation urbaine de la ville des Pavillons-sous-Bois - Approbation de l'avenant n°9 au traité de concession

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance à 22 H 00.

Fait aux Pavillons-sous-Bois, le 17 novembre 2021.

Le Maire,

Katia COPPI